

## Luc Ferry: «Sarah Halimi et le chichon de l'impunité»

CHRONIQUE - Le message envoyé par le jugement de l'assassin de Sarah Halimi est terrifiant, il banalise l'antisémitisme. L'acte commis par l'assassin n'avait pourtant rien de «fou».

Par Luc Ferry

Publié hier à 20:07,

Mis à jour il y a 4 heures



Luc Ferry. Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

Comme l'a expliqué ici même, calmement mais arguments forts à l'appui, le grand rabbin de France, Haïm Korsia, notre justice ne s'est pas honorée en couvrant d'un voile d'innocence le meurtre atroce et clairement antisémite de Sarah Halimi. Dans ce jugement, trois fautes lourdes ont été commises: d'abord en tenant les avis des psychiatres pour «scientifiques», ce qui est une plaisanterie: la psychiatrie, comme la philosophie, est tout sauf une science, les biais idéologiques y sont omniprésents, à

preuve le fait que sur les trois rapports, l'un concluait à une simple «altération du discernement» du meurtrier, tandis que les deux autres parlaient d'«abolition», ce qui plaidait pour l'impossibilité de le juger.

## À découvrir

→ **Michel Houellebecq: «Une civilisation qui légalise l'euthanasie perd tout droit au respect»**

Ensuite, le fait que la prétendue «bouffée délirante» ait été due à une consommation de stupéfiant dont l'assassin était coutumier aurait dû constituer, non pas une excuse, mais une circonstance aggravante, comme c'est le cas pour les accidents de la route. Enfin, l'acte commis par

Cet article est réservé aux abonnés.